

Le mois dernier a été marqué par le Festival International du Film des **Droits de l'Homme** qui a proposé dans notre région des films très différents et qui a permis des débats passionnants; vous trouverez en **p. 2 et 3**, des échos de 2 de ces films et vous pouvez ré-écouter l'émission Vivante Eglise du 30/1 sur la responsabilité des entreprises en allant sur http://www.radiopresence.com/index.php

Le groupe de Théâtre-Forum du CCFD a débuté une tournée à Auch,

le 1/2, avec le nouveau thème « Touche pas à ma Terre » dont vous découvrirez le défi mondial en p.4. Vous pourrez les voir et le faire savoir :

- Dimanche 23 Février à 16h30, à Cugnaux, salle René Cassin.
- **Vendredi 21/3 à 20h, aux Minimes** (église de l'Assomption, rue Caussade-métro Barrière de Paris)
- Samedi 5 Avril à 18h, à Castanet-Tolosan, salle Jacques Brel)



Extrait de La Dépêche du Midi du 17/1/2014: La 100e Journée mondiale du migrant et du réfugié se déroule dimanche 19 janvier. «Migrants, réfugiés vers un monde meilleur», c'est le thème décidé pour cette journée par le pape François. Celui-ci reconnaît derrière chaque personne migrante l'aspiration au bonheur, «pour faire, connaître et avoir plus, savoir plus, bref pour être plus. Il veut inviter à passer d'une culture de l'indifférence et de la peur à une culture de l'accueil et de la rencontre». Dès samedi à Saint-Jean, de 21 heures à 22 heures à la salle des Quatre chemins,



se déroule un spectacle de théâtre forum interactif pour tous les jeunes lycéens de l'aumônerie et ceux qui veulent. Il a pour thème «Scènes de vie de migrants». Ce spectacle met à la portée de tous, «de façon ludique et participative la question complexe de migrations pour donner à chacun et construire un monde durable parce que solidaire» rappelle le père Guillaume Loze, prêtre du secteur paroissial et accompagnateur au service diocésain pour la pastorale des migrants. Cette soirée a été suivie d'une projection-débat de « Ceuta, douce prison », à L'Union, avec plus d'une centaine de participants.

Utopia Toulouse présentera **Jeudi 20 Février à 20h30**, le film qui vient d'être réalisé sur les **8 ans de Cercle de Silence** à Toulouse et ailleurs, en présence des initiateurs (<u>prochain cercle</u>, le 25/2 à 18h30, place du Capitole)

Nous sommes tous invités, **ce Dimanche 23 Février, à la Fête des Peuples** qui rassemblera plus d'un millier de personnes, **dans le hall 8 du Parc des Expositions**, avec une célébration, à partir de 9h, suivie d'un repas partagé qui prendra son temps...

Nous recevrons bientôt **3 partenaires du Pérou**, **du Sénégal et de Tunisie** : notez une occasion de rencontre à la Maison diocésaine, le **Samedi 15 Mars**, **entre 14h et 17h**, et, dans notre département, **des occasions de rencontre à créer**, entre le 22 et le 25 Mars, avec un responsable du Forum Tunisien des Droits économiques et sociaux : n'hésitez pas à contacter la Permanence (qui peut vous fournir tous les outils pour ce Carême).

CCFD – Terre Solidaire, 28 rue de l'Aude 31400 Toulouse-ccfd31@ ccfd-terresolidaire.org-http://ccfd31.fr/ tél. 05 62 47 21 39 – du Lundi au Mercredi (de 14h30 à 17h30), sauf vacances scolaires

« Ceuta, douce prison »

Témoignage d'une jeune migrante, de ce centre de l'Afrique en proie à la guerre et qui réside dans notre région : « Ce film m'a bouleversé mais je pense qu'il doit être diffusé en Afrique et dans tous ces pays qui voient partir leurs jeunes.

Qu'il permette aux candidats à l'exil de comprendre ce qu'est cette vie qui les attend en Europe.

Que les parents qui encouragent leurs enfants à partir dans ces conditions voient leur souffrance. Souffrance qu'ils cachent à leur famille pour les protéger. Du coup, ces jeunes n'ont pas le soutien moral de leurs proches.

Qui souvent, ne comprennent pas qu'ils ne puissent pas leur envoyer de l'argent comme font certains.

Comme disait un jeune dans le film "la liberté c'est surtout être libre dans sa tête". Les dirigeants de ces pays doivent mettre en place une politique qui valorise leur région afin que les jeunes comprennent qu'ils peuvent construire leur avenir sur place, qu'ils leur donnent les moyens de bâtir cet avenir. Ainsi il n'y aura pas de centres de rétention, ça fera des économies à l'Europe, économie qu'elle pourra partager si elle le veut bien avec les pays du Sud!!! Hélas...

Certains pays comme le Ghana essaient de garder leurs diplômés. Il y a une association de mamans au Sénégal qui sensibilise les tous petits sur les dangers de prendre la pirogue pour aller mourir en mer. Elles leur expliquent qu'ils doivent apprendre et travailler au Sénégal.

Quitter son pays même dans les meilleures conditions qui soient est toujours un déchirement. »

Dans le débat qui a suivi la projection de ce Film, quelques exemples d'action :

Le CCFD soutient 70 partenaires dans le monde sur le thème des migrations, le partenariat consiste à fournir avec d'autres intervenants une aide logistique et financière aux associations des pays du Sud.

Sur les routes migratoires, dans les pays de transit, sécuriser les parcours car les migrants risquent leurs modestes économies et leur vie sur la route au Mali, en Algérie, au Niger, au Sénégal, au Maroc.

Ex la Caritas de Gao au Mali crée la Maison du Migrant : assistance, accueil, information, le temps de se refaire avant de repartir dans un sens comme dans l'autre :travail en réseau avec la Croix rouge malienne pour la santé. Entièrement saccagée par la guerre, elle est en reconstruction .

Dans les pays de départ aider les migrants de retour dans des projets de réinsertion, moyen pour vivre et pour retrouver leur dignité face à ce qui est vécu comme un échec grave vis-à-vis de la famille. Ex Au Sénégal création de groupements de producteurs (pécheurs, agriculteurs) de migrants rapatriés qui aident à leur tour les nouveaux rapatriés : à Mbour, le Gie vend ses poissons en priorité et à tarif préférentiel aux migrants de retour à Diourbel qui revendent sur le marché local)

Au niveau international construire une voix collective face aux pouvoirs locaux et à la politique européenne qui ne pense que sécurisation des frontières. Ex participation aux Forums Sociaux Mondiaux qui veulent faire le pendant aux forums économiques où s'expriment les grands et les puissants de ce monde. Le dernier en date celui de Tunis en 2013, s'appuie sur la société civile, les associations, un petit exemple : que sont devenus les 1000 tunisiens qui ont quitté le pays par la mer et qui ont disparus ? Sont-ils vraiment morts en mer ou sont-ils dans des centres de rétention en Europe, l'Europe peut répondre à la seconde question ? Le savoir est essentiel pour les familles. Le plaidoyer c'est aussi s'engager au niveau international avec bien d'autres partenaires pour la ratification de la convention des Nations unies pour la protection des travailleurs migrants et leurs familles.



Chemins de réconciliation en Israël-Palestine et en Afrique du Sud

Depuis des années, le Cycle *Regard* organise au cinéma Central de Colomiers des soirées film et débat sur des problématiques diverses : rapports Nord-Sud, droits humains, environnement, migrations...Le 24 janvier 2014, la séance s'est intégrée dans la 7è édition du Festival International du Film des Droits de l'Homme de Toulouse et Midi-Pyrénées, organisée par 7 associations.

A Colomiers, la soirée était préparée par le CCFD-Terre solidaire, en collaboration avec le Centre de Ressources sur la Non-Violence. Au programme, un documentaire très poignant : *One day after peace*, de Miri et Erez Laufer sur le thème du pardon et de la réconciliation en Israël et en Afrique du Sud.



Ce film retrace l'itinéraire de Robi Damelin, une mère israélienne dont le fils, jeune soldat, a été tué par un sniper palestinien lors d'un attentat sur un check-point. Refusant la logique de la haine, elle écrit au prisonnier palestinien et à sa famille, mais reste sans réponse. Elle retourne alors en Afrique du Sud, son pays d'origine, qu'elle a quitté 40 ans auparavant par refus de l'apartheid. Elle y rencontre de nombreux acteurs de la CVR, Commission Vérité et Réconciliation, qui a permis un travail d'amnistie, en parallèle avec le travail de la justice pour ceux qui n'acceptaient pas cette démarche.

Robi rencontre Mgr Desmond Tutu, l'archevêque qui a présidé la CVR, mais aussi des magistrats, des personnes amnistiées, membres de la police ou de la lutte anti-apartheid et l'on découvre d'admirables témoignages de pardon : l'ancien ministre de la justice et de la police, Adriaan Vlok, qui, pour se racheter, court les townships pour porter des colis alimentaires à des familles noires dont les enfants ont parfois été assassinés par ses services ; Ginn Fourie, une femme blanche qui a pardonné à l'assassin de sa fille, s'est rapprochée de lui et ce dernier, militant noir de la lutte armée, d'abord enfermé dans un discours idéologique, dit que ce « pardon l'a délivré de la prison de l'inhumanité ».

En Israël aussi, nous découvrons l'émouvant et patient travail de dialogue des « associations de familles endeuillées » palestiniennes et israéliennes, les visites régulières, jusqu'aux échanges de sang, car « qui voudrait tuer quelqu'un qui partage son sang ?».

Si la colère, le désir de vengeance est souvent la première réaction, tous ces acteurs ont pu les dépasser et portent un formidable message d'espoir.

Les deux animateurs du débat, M.Guy Thuillier, professeur de géographie à l'UT 2 Mirail et M. Hervé Ott de l'Institut Conflits, Cultures, Coopération à Millau ont apporté leur éclairage chacun dans leur domaine et montré combien le travail de la CVR avait été salutaire pour reconstruire après l'apartheid. Comme le souligne Mgr Tutu, les coupables de violence ont changé et sont devenus de vrais acteurs de paix et de réconciliation. Quelle leçon pour Israël-Palestine ? Le film dit en tout cas l'urgence de rendre la paix possible...

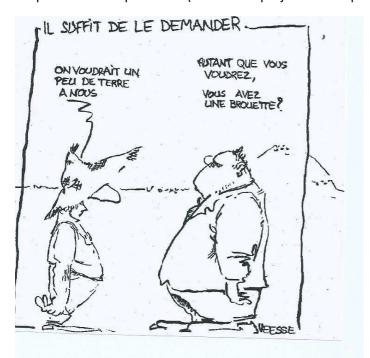
Le CCFD-Terre solidaire, ONG de solidarité internationale, accompagne environ 400 projets dans les pays du Sud et d'Europe de l'Est dont un certain nombre autour de la paix et de la résolution des conflits : en Israël par exemple, l'association *Reut Sadaka* (amitié) qui, depuis 1983, organise des rencontres entre jeunes israéliens et palestiniens ou encore *Zochrot*, qui signifie se souvenir en hébreu et s'est donnée pour objectif de sensibiliser le public israélien à la « Nakba », la catastrophe vécue en 1948 par les Palestiniens au moment de la création de l'état d'Israël...Des projets porteurs d'espoir...

Françoise Laborde

Touche pas à ma Terre!

En juillet 2008, Daewoo signe avec le gouvernement de Madagascar un contrat d'exploitation de 1,3 million d'hectares de terres. Le groupe sud-coréen compte cultiver du maïs et des palmiers à huile sur l'équivalent de la moitié des terres arables du pays. Le contrat est annulé l'année suivante. Dans le même temps, le président signataire est évincé du pouvoir. Cependant, l'événement donne le « la » à un phénomène sans cesse croissant depuis lors : l'accaparement de terres et de ressources naturelles au détriment des populations locales. Cette réalité qui a commencé avec la colonisation, est en forte expansion de façon mondiale. Chaque année, une surface équivalente à celle de l'Italie serait ainsi concernée en Afrique, qui est le continent le plus affecté.

Comment se manifeste ce phénomène ? Il peut s'agir d'un accaparement de terres agricoles au sens strict, par occupation directe du territoire avec des machines et l'expulsion des habitants. La ressource en eau peut être détournée, comme c'est le cas au Mali. L'accaparement peut avoir pour but de développer des infrastructures : ports en eau profonde (comme le projet de complexe industrialo- portuaire de Kribi au Cameroun), barrages



gigantesques (un projet en cours sur le fleuve Congo), etc. Les industries d'extraction minière, voire l'implantation d'activités industrielles (c'est le cas de Michelin en Inde) sont une autre cause importante d'accaparement. Le droit à l'alimentation et le droit à l'eau sont remis en guestion en raison de la disparition des terres agricoles et des autres ressources du territoire (celles de la forêt notamment). Les droits des travailleurs sont bafoués quand les petits agriculteurs deviennent ouvriers agricoles sur leurs propres terres, perdent leur qualité de vie antérieure et reçoivent en échange des salaires dérisoires, sans syndicats pour les défendre. Les droits d'expression sont criminalisés quand les révoltes des populations se terminent en bains de sang et le quotidien des habitants militarisé, en raison de la présence de milices armées pour garder les terres spoliées (voir la plaquette CCFD sur les nouveaux enjeux de la souveraineté alimentaire). Pourquoi l'accaparement est-il en telle croissance ? Le phénomène

est lié à financiarisation des terres et des ressources naturelles. La crise des subprimes en 2008 a réorienté les investissements peu sûrs des secteurs de la finance et de l'immobilier vers l'agriculture. Les prix y sont nettement orientés à la hausse et offrent des promesses de rémunérations juteuses. Résultat : les investisseurs achètent des terres arables et y développent des productions agricoles à très large échelle. D'autres activités à très forte rentabilité comme les industries extractives sont également concernées. Qui sont ces investisseurs ? Leur identification est difficile en raison de leur grand nombre et de l'opacité des contrats. Les acteurs principaux directs sont les élites locales des pays concernés (institutions financières, entreprises ou élus), voire l'État lui-même. Derrière ceux-ci, d'autres acteurs indirects tirent bien souvent les ficelles. Il s'agit d'investisseurs financiers étrangers divers (multinationales, fonds de pension, assurances, banques) et des États étrangers via leur banque d'investissement international. Ils mettent à profit l'asymétrie des parties prenantes, la fragilité du droit foncier local, les faiblesses de la société civile, l'absence de vie démocratique et d'une règlementation internationale. Pour en savoir plus : Voir Carton Jaune et Terres, la série de web documentaire lancée par le CCFD-Terre Solidaire (reportages de 8') qui illustre le problème de l'accaparement des terres à travers d'autres exemples au Burkina Faso, Bénin, Brésil et Pérou, Inde, Colombie et Cambodge. http://ccfd-terresolidaire.org.Que faire? S'engager en faveur d'une autre agriculture et d'une autre consommation, plus respectueuses des personnes et de l'environnement, dans les gestes du quotidien, en soutenant l'agriculture familiale, ici et là-bas, et en relayant les actions de plaidoyer.